



Nouvelles du conseil du 17 septembre 2021

Premiers Prix du mérite sportif et culturel local: déposez vos candidatures !

On se souvient que les autorités municipales avaient décidé, peu avant que le Covid-19 ne viennent tout bouleverser de ses projets, de délivrer annuellement un, deux ou trois Prix locaux du mérite sportif et culturel. Le nombre exact doit être défini pour chaque édition en fonction de la quantité et de la qualité des candidatures.

C'est parti !

Cette manière moderne, de soutenir les activités culturelles et sportives, devait mettre un terme aux dons que le Conseil municipal accordait uniquement sur demande et que certains méritants n'osaient pourtant solliciter.

La première édition de cette récompense était agendée à 2020, mais on sait ce qu'il est advenu de toutes les organisations et manifestations publiques l'an dernier...

Dès lors, cet automne sera ou seront donc décernés la ou les premiers Mérites de Sonceboz-Sombeval ! La commission ad hoc, que préside Guy Montavon, peut enfin se mettre au travail et elle s'en réjouit grandement.

Actif ou domicilié ici

Les prix seront attribués à des personnes ou à des groupements de personnes qui oeuvrent intensément dans les domaines de la culture ou du sport.

Aucune limitation n'est appliquée en ce qui concerne la discipline pratiquée, l'âge, la nationalité ou le sexe des candidats. Seule condition sine qua non pour que sa postulation soit prise en compte : être domicilié/e dans la commune de Sonceboz-Sombeval, ou être actif/ve au sein d'une société, d'un groupement ou d'un club tenant siège dans la commune.

Les candidatures doivent parvenir à la Municipalité (Administration communale, rue des Prés 5, case postale 47 ; secretariat@sonceboz.ch) par courriel, par poste ou directement sur place, jusqu'au vendredi 8 octobre dernier délai.

Des exemples

Les dossiers doivent contenir les coordonnées exactes du/des candidats, ainsi qu'un descriptif de leur activité, qu'il s'agisse par exemple d'un récapitulatif de résultats, de photographies d'œuvres personnelles, d'écrits originaux ou autres.

Les candidats justifieront par ailleurs leur conviction de mériter un prix.

Il va de soi que l'on peut également déposer candidature pour une personne de ses connaissances, qui ne le fait pas elle-même mais dont on estime qu'elle mériterait un soutien de la Municipalité. Les mêmes documents sont alors requis, sous forme d'exemples et de recommandations.

Dans un mois

La cérémonie officielle de remise du ou des prix est fixée au vendredi 22 octobre prochain en soirée.

Mesures sanitaires obligent, on ne pourra y participer que sur invitation.

Les autorités recommandent chaleureusement, à tous les potentiels gagnants d'un mérite local, de faire acte de candidature.